# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## Thème «Cinéfil»

## Concept

Le concours en ligne « Défi Couture » revient pour une nouvelle édition. Mode et Tissus s'associe à nouveau à **Singer** et entame une nouvelle collaboration avec **Le Camélia Rose**, offrant ainsi une nouvelle opportunité de coudre une robe inédite.

Le principe : un concours libre où la mission des participants est de **créer un vêtement sur la base d'un patron** et d'en réaliser une version originale et créative en respectant le thème proposé. Pour 2027, le thème est « Cinéfil ».

## Thème

Cette année, le Défi Couture vous emmène **dans l'univers du cinéma** et des séries avec le thème **« Cinéfil »** ! L'occasion de puiser l'inspiration sur grand ou petit écran pour imaginer une robe qui raconte une histoire.

**Films cultes, séries incontournables, personnages emblématiques ou univers qui vous ont marqué :** à vous de choisir ce qui inspirera votre création ! Vous pouvez revisiter une tenue iconique, jouer avec les couleurs et les matières d'un film ou simplement vous laisser guider par l'ambiance d'une série. L'idée n'est pas forcément de reproduire un costume à l'identique, mais de **proposer votre propre interprétation.**

Comédie romantique, film d'époque, science-fiction, univers fantastique ou grand classique du cinéma… **Tous les genres sont permis, tant qu'ils vous inspirent !**



# Comment participer ?

## S'inscrire

Pour participer au Défi, les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au **mardi 9 février 2027 12h** en remplissant le **formulaire d'inscription.** Une fois le formulaire validé, un **code promo** apparaitra à l'écran. Il pourra être utilisé pour **télécharger gratuitement le patron du concours en format PDF.** Aucun format imprimé (pochette, A0 ou autre, ne sera proposé cette année).

Le code est à utiliser sur le **site Le Camélia Rose** et n'est valable que pour le modèle de **robe Amarillys**.

*Mode et Tissus ne pourra être tenu responsable d'un mauvais renseignement d'adresse e-mail, vérifiez également votre courrier indésirable si vous constatez un retard dans la réception du patron.*

## La création

Vous concevez et réalisez votre propre robe en vous inspirant du patron **Amarillys** de Le Camélia Rose. **Le modèle d'origine doit rester identifiable,** tout en laissant place à votre interprétation personnelle et créative. Plusieurs versions de la robe sont proposées afin de permettre une plus grand variabilité de conception.

*Par exemple, vous pouvez allonger ou raccourcir les manches tout en conservant le côté portefeuille, ou rallonger la robe tout en préservant la taille haute caractéristique.*

## Participer

Après l'étape de création, **des photos** et éventuellement une vidéo du vêtement fini ainsi qu'une présentation devront parvenir au jury de Mode et Tissus. Les dossiers complets devront être transmis **avant le mardi 9 février 2027 12h** via ce **formulaire de participation.**

*Veuillez noter qu'aucune modification de la robe ne sera tolérée après l'envoi du dossier. Toute modification constatée entraînera la disqualification immédiate du finaliste sélectionné.*

## Photos et vidéos

**Attention !**

Les photos numériques fournies doivent être de **très bonne qualité** et bien éclairées, au **format JPEG** (Attention, si vos photos sont prises avec un iPhone, merci de ne pas nous envoyer des formats .heic. Le cas échéant, le dossier ne sera pas considéré comme complet et disqualifié). Il ne peut y avoir **aucune modification de couleurs** ni filtres. Veuillez soigner également le cadrage. **C'est grâce à ces photos/vidéo* que le jury effectuera sa sélection.**

**Les photos doivent présenter la robe portée,** et non disposée sur un buste de couture. Il n'est pas obligatoire que ce soit la créatrice elle-même qui la porte.

Bien que non obligatoire, la **vidéo** a pour objectif de nous montrer votre robe en mouvement, faites-la défiler ! Simplement : un passage, un arrêt, un demi-tour. Vous définissez la mise en scène mais devez obligatoirement rester sur un **format HORIZONTAL** et une durée de **moins d'une minute,** en **haute qualité.**

*Les photos et vidéos resteront la propriété de l'organisateur, que votre création soit retenue ou non. Avec l'envoi des photos numériques, le participant donne son accord pour leur utilisation à des fins de promotion ou d'information du salon Mode et Tissus dans la presse, sur Internet ou dans nos publications, aussi bien par Mode et Tissus que par Singer, Le Camélia Rose ou la presse. Les droits artistiques de la création restent la propriété de l'artiste.

# Sélection

Après une étude de chaque dossier de participation par les juges du concours, **12 finalistes** seront sélectionnés.

## Jury

Le jury sera composé de membres de **l'organisation Mode et Tissus, Singer Alsace** et de **Le Camélia Rose** qui définiront ensemble et sur les photos et éventuelles vidéos les 12 robes finalistes. **Les résultats seront annoncés le 24 février.**

Le jury communiquera sa sélection de 12 robes sur la base des participations qui lui auront été soumises au préalable. **Les décisions du jury sont irrévocables et n'ont pas à être justifiées.** Le jury se réserve en outre le droit d'exclure, sur la base des originaux présentés, toute création non conforme au présent règlement.

Toute création n'ayant pas été réalisée par la participante elle-même ou ne répondant pas aux critères du thème donné sera automatiquement disqualifiée, sans être notée. Il est impératif que les créations proposées soient personnelles. Le jury se réserve le droit d'apprécier l'authenticité de la création et pourra demander à la participante de fournir plus de photos s'il existe un doute.

Le **vote final** pour les départager sera effectué **par les visiteurs** du salon Mode et Tissus qui aura lieu du **18 au 21 mars 2027** à Sainte-Marie-aux-Mines (68).

Toute anomalie détectée lors des votes (multiples votes de la même personne ou fausses identités par exemple) entraînera une nullité desdits votes.

## Critères d'évaluation

| THEME | |
|---|---|
| Créativité liée au thème imposé | .../5 |
| TOTAL | .../5 |

| TECHNIQUE | |
|---|---|
| Technique de couture | .../5 |
| Qualité des finitions (coutures, découpes...) | .../5 |
| TOTAL | .../10 |

| PATRON | |
|---|---|
| Patron respecté et reconnaissable | .../2.5 |
| Recherche et interprétation (le patron est personnalisé) | .../2.5 |
| TOTAL | .../5 |

# Envois

## Avant l'exposition

**Aucun dossier de candidature et aucune création associée ne doivent être envoyés par courrier postal avant la décision du jury.**
**Si l'oeuvre est sélectionnée par le jury, son envoi est obligatoire.** À l'issue de l'annonce des finalistes, le 24 février, et **avant le 3 mars,** les 12 créations sélectionnées devront être :

- soit **envoyées par La Poste** à Mode et Tissus, 5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines, à vos frais

- soit **envoyées au point Mondial Relay LOCKER 24/7 INTERMARCHE ST CRX (relai n° FR-15836)** à Sainte-Croix-aux-Mines en déposant votre colis affranchi via Mondial Relay dans votre commerce partenaire le plus proche, à vos frais

- soit **déposées à nos bureaux** directement (adresse ci-dessus)

Tous les frais de transport sont à la charge des finalistes, pour les trajets aller et retour.

En soumettant votre robe, **vous reconnaissez que toute création sélectionnée dont les photos d'inscription ne reflètent pas fidèlement la réalité ou manifestant un état visiblement dégradé** (y compris, sans s'y limiter, un tissu déchiré, des taches, des odeurs prononcées -tabac, transpiration- une finition de qualité insuffisante) **ou inachevée sera rejetée.**

## Retours

Les robes pourront être **récupérées par leur créatrice ou créateur à l'issue du Défilé du Défi Couture, le dimanche 21 mars.** Les modèles non récupérés seront expédiés par La Poste dès la semaine suivant le salon, aux frais des créatrices et créateurs.

# Défilé et remise des prix

**Le classement final sera annoncé le dimanche 21 mars à 14h en direct et en live sur nos réseaux (Instagram) pendant le salon Mode et Tissus.**

Après le succès du défilé ces dernières années, il sera à nouveau proposé aux finalistes de nous rejoindre sur le podium de Mode et Tissus : l'occasion rêvée pour le public d'admirer les 12 ouvrages portés par leur créateur ou créatrice lors d'**un défilé exceptionnel !**

**Les finalistes présents pendant Mode et Tissus auront l'occasion de se faire chouchouter par notre équipe beauté et de défiler avec leur robe.** Si vous ne souhaitez pas participer au défilé, pas de panique ! Vous pouvez confier votre robe à une personne qui défilera avec elle, ou simplement choisir de la laisser sur son mannequin de présentation. Celui-ci sera transporté jusqu'à l'espace défilé pour l'occasion. Si vous demandez à quelqu'un de défiler à votre place, **cette personne devra obligatoirement être majeure.**

## Lots

Le premier prix sera une **machine à coudre Experience 500 de Singer,** d'une valeur de **699€.** Les autres lauréats recevront des lots des sponsors du concours et de nos exposants partenaires.

NB : L'attribution de lots sera réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine.

# CALENDRIER DU CONCOURS

Inscription des participants via **ce formulaire** dès le lancement officiel
**>** jusqu'au MARDI **9 FÉVRIER À MIDI**

Envoi des dossiers via **cet autre formulaire** en ligne uniquement.
**>** avant MARDI **9 FÉVRIER À MIDI**

Publication et notification des 12 finalistes par mail.
**>** le MERCREDI **24 FÉVRIER**

Envoi des robes sélectionnées
**>** avant le **3 MARS**

Les visiteurs votent pour leur création préférée sur place, à Val Expo, 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Alsace, France.
**>** du JEUDI **18 AU DIMANCHE 21 MARS à 11H**

Défilé des créations et annonce du classement final
**>** le DIMANCHE **21 MARS à 14H**

À vos aiguilles, à vos machines, et bonne chance !
L'équipe Mode et Tissus